

D.

LA GESTION

Les résidences ANTAEUS

La résidence sera gérée par un spécialiste reconnu de la résidence de tourisme : **Antaeus**, qui gère avec succès plus de 30 résidences étudiantes, services, tourisme ou affaires.

Un bail commercial de 11 ans et 11 mois fermes, conformément au décret de 1953, est proposé par **Antaeus** et garantit à l'investisseur un revenu qui , allié à la qualité de l'immeuble et à des conditions fiscales d'acquisition particulièrement motivantes, en font un investissement privilégié et pérenne.

